

1881.....	662,711
1882.....	825,573
1883.....	617,730
1884.....	390,955
1885.....	303,309
1886.....	534,363
1887.....	341,531
1888.....	397,773
1889.....	334,210
1890.....	278,552

Dans ce tableau ne sont pas comprises les exportations du Canada à Saint-Pierre et Miquelon, exportations qui se sont élevées à \$184,782 en 1890. De fait les exportations du Canada en 1890, vers des territoires français ont été comme suit :

	France	St. Pierre	Total
Nouvelle-Ecosse.....	\$ 90,835	\$113,633	\$213,782
Nouvelle-Ecosse : Antilles françaises.....		9,314	
Nouveau Brunswick.....	53,439	1,457	54,896
Ile du Prince-Edouard.....		35,066	35,066
Ontario.....	12,755		12,755
Colonie Britannique: Guyane française.....			3,635
			\$320,134
Québec.....	120,795	34,621	155,421
Total.....			\$475,555

Les exportations des provinces anglaises vers les pays français ont été deux fois plus considérables que celles de la province de Québec, en 1890. On s'étonne, à bon droit, en constatant ce fait que la presse anglaise n'ait pas sur cette question soutenu ses confrères canadiens-français.

En étudiant le mouvement de notre commerce avec la France, de 1881 à 1890, c'est-à-dire pendant la durée du dernier tarif en vigueur en France, on constate combien les relations entre les deux pays pourraient prendre d'importance si on les cultivait quelque peu. Il nous est impossible de passer chaque année en revue, et nous n'étudierons que l'année 1882, celle où nos exportations vers les territoires français ont atteint le plus haut chiffre.

Nouvelle-Ecosse.....	\$92,119	\$ 84,233	{	\$331,474
Nouvelle-Ecosse, Antilles françaises.....		155,122		
Nouveau-Brunswick.....	491,541	2,071		
Ile du Prince-Edouard.....	99,323	8,788		
Ontario.....	17,910			
				\$951,107
Québec.....	124,760	47,272		172,032
Total.....				\$1,123,139

Les principaux produits de cette exportation étaient :

Bois.....	\$729,916
Poissons.....	150,138
Produits agricoles.....	133,868
	\$1,013,922

Les exportations de la province de Québec sont restées à peu près les mêmes en 1882 et 1890 : mais celles des Provinces Maritimes ont baissé de \$900,000 à \$300,000, sans raison apparente, puisque de 1882 à 1890 la France n'a pas changé son tarif.

Mais aujourd'hui elle l'a changé et nos exportations de bois, sur les territoires français, sont menacées d'une suppression complète si le Canada, par des concessions à chercher, n'obtient pas les conditions accordées par la France aux Etats-Unis et à la Norvège. Il en sera de même pour nos poissons, pour ne parler que des articles que nous avons exportés dans le passé en France.